



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°18-12



L'an deux mille dix-huit, à 14h  
Le 5 avril, à Metz

Date de convocation	20 mars 2018
Nombre de délégués :	
● Titulaires	45 Titulaires
● Suppléants	45 Suppléants
● Présents	<b>29 Présents</b>
● Votes par procuration	2 votes par procuration

#### Étaient présents :

M. François BUSSIERE	M. Guy JOSEPH
M. Philippe CLAUDE	M. Claude LALLEMENT
M. Bernard PIERQUIN	M. JP CHABOUSSON
M. Boris RAVIGNON	M. Jean PANCHER
M. Jean-Pierre RENVOY	M. André LIEBEAUX
M. Bernard DEKENS	M. Robert PASCOLO
M. Pascal GILLAU	M. Michel NORMAND
M. JC JACQUEMART	M. Claude WALLENDORFF (Pv M.Cordier)
M. Eddy LAURENT	Mme Maryse DEPAS
M. Francis LECLERC	Mme Mireille GAZIN
M. Daniel ROUVENACH	M. Edouard JACQUE (Pv Mme Guillotin)
Mme Thérèse BERGER	M. JF DAMIEN
M. Michel LALLEMAND	M. Eric GILLARDIN
M. Régis RAOUL	Mme Morgane PITEL
M. Daniel COURTAUX	

#### Objet de la délibération :

#### Reprise des résultats 2017

Résultat du vote
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°18-12

*Objet de la délibération :*

### Reprise des résultats 2017

Il est proposé au Comité Syndical de procéder à la reprise des résultats de l'exercice budgétaire 2017 au budget primitif 2018 de la manière suivante :

- Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent reporté au compte 002 pour : 479 439 €
- Le résultat de clôture de la section d'investissement présente un déficit reporté au compte 001 pour : 1 343 €

Le Président de L'EPAMA

Boris RAVIGNOS

